



Communiqué

Le Fonds de Réserve pour les Retraites a souhaité prendre part aux côtés de la Caisse des Dépôts et des Consignations et de la CNP à l'initiative de place rassemblant 18 grands assureurs et destinée à accroître le financement des entreprises françaises de taille moyenne. Il a ainsi fait part de son intention d'investir 120M€ dans les fonds obligataires de prêts à l'économie NOVO.

Dans son intervention du 10 juillet 2013, à l'occasion de leur lancement par le ministre de l'économie et des finances M. Pierre Moscovici, Alain Vasselle Président du Conseil de Surveillance du FRR a tenu à rappeler les deux principales raisons qui ont conduit le FRR à cette décision.

D'une part, celle-ci **s'inscrit pleinement dans la logique de son allocation stratégique**, très diversifiée et sécurisée. **Le FRR**, comme de nombreux investisseurs, **recherche des produits présentant des rendements plus élevés que ceux des obligations gouvernementales des pays développés** mais cette recherche de rendement ne saurait s'accomplir en dehors d'un cadre de risque maîtrisé.

De ce point de vue, les fonds NOVO présentent un bon équilibre entre les rendements et les risques pris grâce à la qualité des dettes et des projets de développements des entreprises qu'ils permettront de financer.

« Nous avons en effet une allocation d'actifs très diversifiée destinée à procurer le meilleur rendement possible ajusté du risque et à servir le passif de 2,1 milliards d'euros versés chaque année à la CADES. Cette allocation nous a bien protégé des chocs financiers en 2011, elle nous a permis de réaliser une très bonne performance en 2012 et elle continue à bien jouer son rôle de lissage des mouvements, parfois violents, des marchés financiers. Les fonds dans lesquels nous avons décidé d'investir améliorent encore cette diversification de nos actifs. »

Cette décision participe également d'une **volonté de contribuer au financement de l'économie française**.

Ce second objectif s'inscrit pleinement en cohérence avec l'objet même du FRR qui est de contribuer au financement du régime public de retraite par répartition.

Au sein de son allocation diversifiée, un accent est volontairement mis sur le financement de l'économie française : détentions d'actions, en particulier dans les ETI et PME, d'obligations d'entreprises de toutes tailles et, aujourd'hui, intention d'investir dans des parts de fonds finançant l'économie.

Enfin le FRR est sensible à l'accent porté sur la dimension socialement responsable lors de la sélection des entreprises financées par les fonds. L'investissement socialement responsable est en effet au cœur de la stratégie financière du FRR. Présent à tous les niveaux du processus d'investissement, du choix de la

société de gestion au suivi de ses investissements, il est encore renforcé en 2013 par l'activation de nouveaux mandats ISR sur les petites et moyennes capitalisations de la zone euro, et de mandats investissant dans des thématiques liées à l'environnement et au développement durable, ainsi que par le renouvellement de son marché de prestataire d'analyse extra-financière.

Le Fonds de réserve pour les Retraites est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse :
01 58 50 99 12
www.fondsdereserve.fr